

50 Poste soutien DRILLL

Responsabilités de la personne au poste de soutien DRILLL :

- a) La personne au poste de soutien DRILLL travaille en collaboration avec le CISSS des Laurentides, le CISSS de Laval et le CISSS de Lanaudière en matière de relations de travail ;
- b) Responsable de l'ensemble du soutien , des plateaux informatiques , de l'implantation de logiciels et des demandes d'accès pour l'ensemble du Conseil syndical ;
- c) Participe au comité intersyndical ;
- d) Collabore avec l'ensemble des responsables : dossiers griefs et dossiers SST ;
- e) Collabore avec la vice-présidence du secteur des services sociaux ;
- f) Collabore avec la personne responsable de l'exécutif au comité PDRH de la DRILLL